

COMMUNE de PLAN DE BAIX (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N°2024-8-08

Objet : AIRE DE SERVICES POUR CAMPING CAR: définition des tarifs

L'an deux mille vingt quatre le huit juillet, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8
Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2024

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE, M. Pierre VIEUX, M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS,

Absents excusés : M. Jean PUZENAT, a donné procuration à M. Christophe SARAYOTIS, Mme Jeanne RODRIGUEZ

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Maire rappelle la création de la régie de recettes, par délibération n°2024-7-01, lors de sa séance du 10 juin 2024, rendue exécutoire en date du 24 juin 2024. Il rappelle également la nomination du régisseur titulaire et suppléant en date du 10 juin 2024, par arrêté n°2024-17, afin de collecter les recettes des locations effectuées.

Afin que les habitants et visiteurs Camping caristes puissent bénéficier des services que la borne « AirServices » - installée au Parking du bas au 1 route de Fonchet - propose (borne TPE permettant le paiement par Carte Bancaire), le conseil municipal doit déterminer les tarifs de ces prestations : eau potable et électricité. Le maire précise que le stationnement des camping car n'est pas facturé.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE** les tarifs des prestations comme suit :

Eau potable = 4,00€/100L

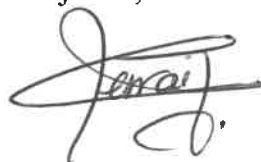
Électricité = 2,00€/2 heures

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération et le **CHARGE** d'engager les crédits budgétaires et les mandatements nécessaires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, certifié exécutoire,

Christine TERRAIL
Première adjointe, Secrétaire de séance



Daniel COTTON,
Le Maire

